

De l'abside...
... à la glacière



**BULLETIN MUNICIPAL
VINASSAN
2019**



Vœux du Maire

Mes chers (es) concitoyens (nes),

L'année 2019 arrive à son terme et voici son dernier bulletin municipal. Comme le précédent, il a pour but de vous informer de l'actualité passée et à venir de notre village. Vous allez le constater à la lecture de ce bulletin, l'année 2019 a été riche en événements et réalisations sur notre commune. Il y a eu bien entendu l'aménagement de la 3ème et dernière tranche de la rue Jean Jaurès avec la création du pluvial et des trottoirs aux normes. La totalité de la traversée du village est dorénavant sécurisée pour les piétons. Il y a eu également le gros chantier de la création de la cantine garderie, salle de sport qui va permettre à nos écoliers d'avoir plus d'espace et de confort pour la pause du midi ou pendant le temps de garderie.

Beaucoup d'autres projets ont vu le jour et vous sont détaillés dans ce bulletin. Un point d'information est également fait concernant des incivilités d'un niveau où la moralité ne doit pas être une valeur très développée dans les cerveaux de leurs auteurs. Je pense entre autre, au non respect des dépôts de déchets à côté des containers prévus à cet effet, alors que la déchetterie est ouverte 6 jours sur 7, mais et surtout aux personnes qui ont empoisonné des arbres sur la voie publique pour je ne sais quelles raisons...

En cette période pré électorale, je ne vous présenterai pas les projets 2020. Je tiens très sincèrement à remercier toutes les personnes qui ont œuvré cette année au bon fonctionnement et au bien vivre dans la commune, enseignants, commerçants, artisans, professions libérales, présidents d'associations et bien entendu l'ensemble des bénévoles.

Un grand merci à l'ensemble du personnel, techniques, administratifs, polices et agents de services pour leurs compétences et leur dévouement.

Félicitations aux lauréats du concours « illuminations de Noël » et merci à tous les participants.

Merci à la commission communication pour la réalisation à 100% municipale de ce bulletin.

Je terminerai en vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous présente en mon nom personnel et en celui du conseil municipal nos meilleurs vœux pour 2020.

Didier ALDEBERT

MOT des COMMISSIONS

Urbanisme, Voirie et Travaux

Rue Jean Jaurès

C'est une année particulièrement chargée en travaux qu'a connu la commune. Construction de la garderie cantine, salle de sport à l'école l'Olivette, réfection de la troisième tranche de la rue Jean Jaurès avec création du réseau pluvial, ce dernier permet de supprimer le torrent d'eau sur la chaussée lors d'épisodes de fortes pluies. Ces grands travaux ne doivent pas masquer le travail quotidien de nos agents avec un entretien constant et permanent sur notre voirie communale ainsi qu'aux écoles et terrain de sports, parc espaces verts..



Ce dernier trimestre l'achat d'un camion nacelle d'occasion a facilité le travail d'entretien jusque là inaccessible sans l'intervention d'une entreprise extérieure. Avec un gain de temps et d'argent, la rentabilité sera vite au rendez vous.

Rues trottoirs espaces verts traités en zéro phytosanitaire a été le leitmotiv d'une année bien remplie sur notre commune.



Garderie Cantine Halle de sport

Commencée le 14 janvier 2019, la nouvelle garderie cantine du groupe scolaire sera opérationnelle à la rentrée de janvier 2020. Prévue pour recevoir 120 enfants, cet espace servira également de garderie dans un cadre insonorisé, climatisé et lumineux. Cent vingt repas seront servis quotidiennement en un seul service aux élèves de l'école maternelle et élémentaire. Une nouvelle cuisine équipée d'une plonge, d'un local déchets, d'un local ménage ainsi que des sanitaires apporteront un confort de travail pour le personnel municipal.

Une salle d'éducation physique de 210 m² adjacente à la cantine servira pour la pratique de sport ou d'activités artistiques pour nos deux écoles. Un grand préau, ainsi que le réaménagement du terrain de basket seront dédiés aux enfants. L'espace « cour » sera arboré et engazonné l'année prochaine.



CCAS

L'année qui vient de se terminer a été marquée par une surveillance accrue lors des fortes chaleurs de cet été pour les seniors en difficulté. Que ce soit par une visite à domicile ou par un appel téléphonique chacun d'entre eux a eu un contact avec les membres du CCAS.

Le début d'année et sa fête des seniors a connu un succès considérable avec un superbe spectacle devant une salle pleine. Ce mandat se terminant au mois de mars, nous

remercions et félicitons ceux et celles qui tout au long de l'année ont pris soin des personnes dans le besoin.



MOT des COMMISSIONS

Information Communication



Application

Une application pour la commune, notre village méritait ce supplément d'informations moderne pour pouvoir mieux communiquer avec celles et ceux qui le souhaitent. Elle a été pensée pour d'une manière ludique, pouvoir vous rendre un service supplémentaire.

Son nom VINASSAN VINACTUS a été proposé par les élèves de CM2 de Mme Borne et a fait l'unanimité au sein du conseil municipal.

Téléchargeable gratuitement sur Smartphone (apple store ou playstore) elle est composée de 9 tuiles, elles mêmes divisées en sous dossiers jusqu'à l'obtention de votre recherche. Il est à noter que lorsqu'apparaît un numéro de téléphone un simple appui sur celui-ci permet une mise en liaison directe. C'est notamment le cas pour les numéros d'urgence que nous avons placés au centre du visuel.

Par des notifications, vous serez avertis des événements, des animations proposées par la Municipalité et les associations sur la commune. Celles-ci pourront aussi vous donner des informations pratiques (fermeture du massif de la Clape, alerte Météo, ouverture du portail de l'autoroute...)

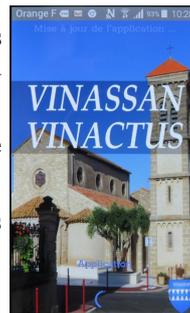
Que va devenir le SMS flash ? Il perdurera bien évidemment pour tous ceux qui ne possèdent pas de Smartphone.



Une fois l'application chargée, faites vous connaître en mairie pour que nous vous désinscrivions du sms flash. Une info c'est bien deux c'est trop.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne navigation.

Hormis cette nouveauté le bulletin, le site et les panneaux lumineux continueront à vous informer.



Recensement 2020



Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement après son passage.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site ci-dessous

www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur vous remettra vos codes. Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Elections

Pour participer aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Vous souhaitez vous inscrire pour la première fois, vous venez d'avoir 18 ans, vous avez déménagé, vous venez d'acquérir la nationalité française, veuillez vous rapprocher de la mairie le plus rapidement possible.

En ce qui concerne le vote par procuration les démarches s'effectuent:

- Dans un commissariat de police (où qu'il soit),
- Ou une gendarmerie (où qu'elle soit),
- Ou au tribunal dont dépend son domicile,
- Ou au tribunal dont dépend son lieu de travail



Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.service-public.fr

MOT des COMMISSIONS

Ecoles

La rentrée scolaire 2019-2020 a été marquée par l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école primaire en CM2 avec comme nouvelle professeure des écoles Mme BOUVIER Virginie.

Les effectifs du primaire à ce jour sont de 171 enfants.

À l'école maternelle, ce sont 75 élèves qui ont pris le chemin de la rentrée.

Différentes manifestations ont eu lieu au cours de l'année scolaire précédente:

- Le Carnaval qui s'est terminé avec le bal de l'APE
- La course USEP pour les primaires a bien eu lieu à Vinassan alors que la randonnée de la maternelle a été annulée pour cause d'orage.
- L'accueil des élèves du CM2 par M. le Maire en salle du conseil pour leur expliquer le fonctionnement de la Commune.
- Pour les maternelles, l'année scolaire s'est terminée par la traditionnelle kermesse alors que celle du primaire a été annulée pour cause de canicule au grand désarroi des enfants.

Les travaux de la garderie cantine ont été plus long que prévu à cause des intempéries et nous n'avons pas pu assurer la rentrée de la Toussaint. Les locaux devraient être opérationnels à la rentrée des vacances de Noël. Par ailleurs, un local à vélo a été réalisé par les services techniques en limite de la cour de l'école maternelle.



ALSH

Le Mercredi

Le centre de loisirs Armissan/Vinassan de l'été étant fini, l'école ayant repris, l'ALSH des mercredis a pu reprendre pour l'année scolaire 2019/2020 avec différentes activités organisées par une équipe de 4 personnes (1 directrice/3 animateurs) pour le plus grand plaisir de la trentaine d'enfants accueillis:

- sur la première période, les animations ont tourné autour de la viticulture et des vendanges avec cueillette de raisin, visite de la cave coopérative, fabrication et dégustation du jus de raisin...
- Ensuite, après les vacances de Toussaint, les enfants ont pu jardiner les mercredis matins et préparer les décorations de Noël...
- À la rentrée de janvier 2020, les activités manuelles et créatrices seront centrées sur la chandeleur avec préparation et dégustation de crêpes ainsi que la confection du masque pour Carnaval...

Vacances Avril

Comme depuis plusieurs années pour les vacances de printemps, le centre de loisirs de Armissan/Vinassan proposera une semaine d'activités du 14 au 17 avril 2020 (2^{ème} semaine des vacances) avec 4 animateurs. Les dossiers sont à retirer sur votre commune de résidence et à ramener en mairie d'Armissan.

RAMI

Le Relais d'Assistantes Maternelles a maintenant pris son rythme de croisière depuis septembre à Vinassan, tous les jeudis matin de 9h à 12h .

Une rencontre intergénérationnelle a été organisée le jeudi 24/10 entre le RAMI et la Maison de Retraite de Salles d'Aude .

Cela a été un vrai moment de convivialité, de partage, de tendresse entre les tout petits qui évoluaient au milieu de nos aînés avec des jeux de ballon, d'équilibre, de motricité... une expérience riche en émotions et à refaire !

Mesdames les Nounous, n'hésitez pas à rejoindre le RAMI pour participer aux activités ludiques en appelant Mme Lisa CARRIÈRE au 07.85.92.86.25



QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2019



QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2019



MOT des COMMISSIONS

Réception des nouveaux arrivants

Ce sont près de cinquante familles nouvellement arrivées au village qui ont été reçues au complexe municipal. Cette réception qui a lieu tous les deux ans a permis à M. le Maire accompagné de son conseil municipal de présenter le village, d'expliquer le rôle de chacun au sein du conseil municipal, des différentes commissions municipales et extramunicipales.

M. le Maire a également insisté sur le rôle important du département de l'Aude, de la région Occitanie et du Grand Narbonne dans le quotidien des habitants de la commune.

Fut ensuite mis en évidence la richesse des associations du village, chacune d'elles étant représentée dans la salle.

Les nouveaux arrivants se sont vus remettre une pochette donnant un maximum d'informations sur le village. S'en suivit un verre de l'amitié autour duquel chacun put échanger librement. Une rencontre utile appréciée de tous.



Sport

Le Clapahut de nuit

Vendredi 7 juin 2019 a eu lieu la course de nuit, au départ Armissan et arrivée Vinassan. Cette course est très appréciée qui traversent le massif de la Clape avec leur lampe frontale. À leur arrivée, un repas des participants a été offert par l'association du relais des cinq clochers aux 136 inscrits.



Le relais des cinq clochers

Le dimanche 17 novembre s'est déroulé la 23ème édition du relais des 5 clochers. Départ Vinassan, ensuite Armissan, Fleury, Salles, Coursan et arrivée Vinassan. Une particularité cette année, la course s'est déroulée en sens inverse des années précédentes.

150 équipes de 5 coureurs, soit un total de 750 personnes qui ont traversé ces 5 magnifiques villages.

L'association des cinq clochers remercie tous les bénévoles des 2 courses : sans eux rien ne serait possible.

Village de Noël

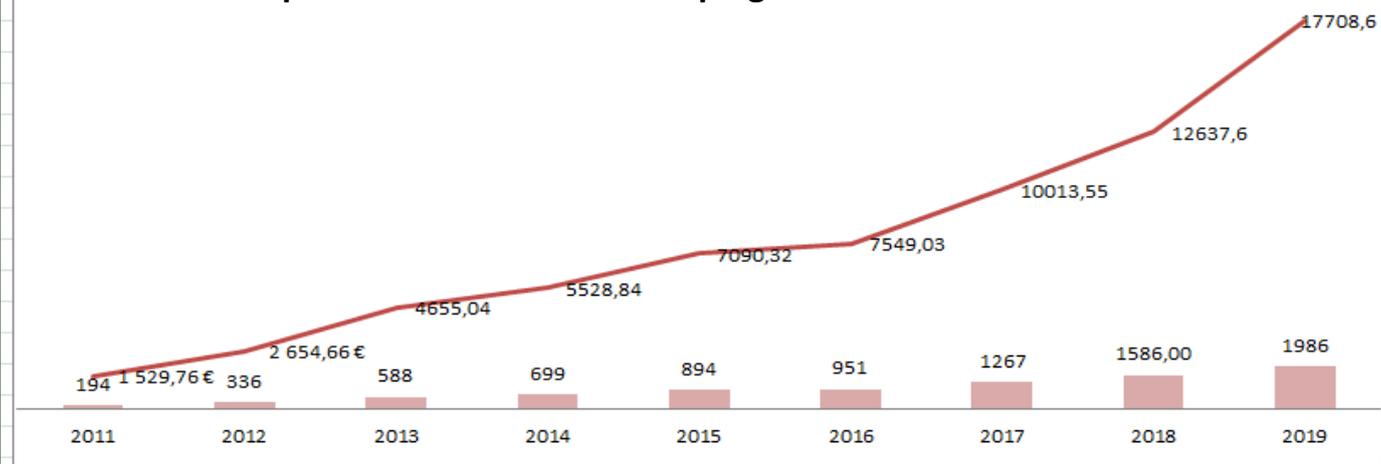
Pour la 5ème année, l'illumination du village de Noël samedi 14 décembre a projeté Vinassan en Laponie. Devant ces magnifiques décorations petits et grands ont été émerveillés et enchantés.

Une superbe soirée, animée par Pascal Chappert à la musique et l'APE à la restauration. Toutes ces décorations ont été réalisées par des bénévoles qui travaillent depuis plusieurs mois.

Merci à tous.



Bilan de la fréquentation de l'aire de camping cars sur les 8 ans d'existence



Fêtes et Cérémonies

Fête de la Musique

Le 22 juin, comme tous les ans la municipalité a célébré la fête de la musique. Le public venu nombreux a apprécié cette belle soirée au programme varié. Merci à tous.



Vinassos

Le 29 juin dans le parc de Thel avait lieu la 11^{ème} édition de la fête des associations. Le programme était très attrayant, démonstration d'activités par les jeunes de la MLV. Repas sur place, suivi du grand bal. Un grand moment de joie et de convivialité. Merci aux associations.



Fête nationale

Dès le 13 juillet au soir, c'est au son d'une banda que s'est déroulé le repas préparé par l'Etoile sportive Vinassanaise.

À 22h, la retraite aux flambeaux dans les rues du village a précédé un feu d'artifice très réussi auquel ont assisté les vinassanais. La soirée se terminait par le bal populaire

Le 14 juillet, au monument aux Morts a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe.

Deux belles journées d'hommage à notre République.



Fête locale de la Saint Martin

Cette fête, comme le veut la tradition a connu un grand succès du 9 au 11 novembre.

Les animations gratuites proposées, bal, concert, repas, pétanque ont été appréciées de tous.

Un grand merci à l'ESV pour son implication dans cette fête.

La journée du 11 novembre a été marquée par la cérémonie au monument aux morts suivie d'un dépôt de gerbe au carré militaire en présence de nombreuses personnes dont beaucoup d'enfants.



Environnement

Nettoyage des chemins, du 20 avril 2019

Comme chaque année, plus d'un camion a été ramassé dans la Clape ainsi qu'au bord des chemins (sacs plastiques, pneus, boîtes, bouteilles etc...)

Merci aux enfants, aux parents, à l'ACCA, au CCFF, à la Maison de la Clape.



Journée des traditions du Samedi 5 octobre 2019

La municipalité en collaboration avec l'association des Pantigues, a organisé la journée Cartagène, comme chaque année. Le rendez vous était au square, puis petits et grands allaient ensuite vendanger, accompagnant la charrette tirée par les chevaux. Au retour de celle-ci, le pressurage attirait la foule.



Puis, à 18h au complexe, le groupe des corbières, le Cœur des hommes, donnait un concert, suivi de la dégustation de la cartagène 2018 pour clôturer la journée.

CCFF

40 bénévoles prennent de leur temps tout l'été pour participer aux patrouilles forestières, merci à eux.

Plusieurs feux ont éclaté près de chez nous, mais la Clape a été épargnée.

On a toujours besoin de nouveaux membres : renseignez vous en mairie au 04.68.45.29.00



Pastoralisme

Bérengère la bergère de Fleury est venue passer 20 jours dans notre garrigue avec ses 200 moutons.

Jardins du Canalet

Des parcelles sont encore disponibles pour des familles qui ne possèdent pas de terrain. Renseignements en mairie. Une personne possédant des moutons va les mettre sur la parcelle pour la nettoyer.

Communes autonomes

En partenariat avec le Parc Régional de la Narbonnaise, Vinassan fait partie des communes économes, afin de maîtriser les dépenses d'énergie dans nos bâtiments communaux: régulation du chauffage dans les écoles, rationalisation des consommations d'eau au sein des bâtiments, optimisation de l'éclairage public...



Des arbres assassinés !

Parfois les mots peuvent manquer tellement les actes constatés sont graves et incompréhensibles.

En effet, si vous vous promenez rue du Muscat, vous constaterez qu'un pin et que 3 cyprès qui bordent la rue sont morts.

Ils ne sont pas morts de leur belle vieillesse ou d'une quelconque maladie, mais morts car assassinés. Un être humain a décidé qu'ils n'avaient pas le droit de vivre.

Quel courage de s'attaquer ainsi à des arbres qui nous offrent leur ombre, qui absorbent la pollution, qui agissent comme climatiseur naturel et qui nous apportent de nombreux autres bienfaits.

Par leur comportement et par ces actes d'incivilités, certaine personne pénalisent ainsi un quartier, c'est fortement regrettable.

La municipalité a porté plainte auprès de la gendarmerie et une enquête est en cours.





Naissances

LE PIVER BERNABEU Théo	27/12/2018
TOURNIE Paul	12/01/2019
VUAGNAT Augustin	02/02/2019
RAYMOND BETTENS Océane	15/03/2019
GALAUP CORTEZ Marilou	04/04/2019
PALANCHON OSSETE-MANGOMBA Hector	29/04/2019
TEISSEIRE Pablo	23/05/2019
DA CUNHA BRAZ Victoire	29/06/2019
SAVOY Paul	07/07/2019
ROJI Evann	09/08/2019
HILARI Zoé	22/08/2019
DAMPIERRE Perrine	01/10/2019
VERNAY Milo	02/10/2019



Mariages

MASIA Estelle et RICHAUD Francis	25/05/2019
MAILLOT Vanessa et CHABBERT Romain	24/08/2019
PIERREJEAN Marion et PORRAS Renaud	07/09/2019
BATAILLE Elodie et DARRE Sébastien	21/09/2019

Décès

DEPOSTEL Orlane	06/12/2018
BITARD Jean-Pierre	07/12/2018
PERONI Marie Thérèse	10/12/2018
BACABE Danielle	25/12/2018
CHAPEAU Claude	04/01/2019
ROSSIGNOL Paul	08/01/2019





Ingrédients

250 g de pâte d'amandes tricolore

1 poignée de cerneaux de noix

1 poignée d'amandes mondées

1 poignée de noisettes

1 vingtaine de fruits secs (abricots, dattes, figues et/ou pruneaux)

sucre en poudre

Recette pour 6 personnes

250 g de pâte d'amandes tricolore

1 poignée de cerneaux de noix

1 poignée d'amandes mondées

1 poignée de noisettes

1 vingtaine de fruits secs (abricots, dattes, figues ou pruneaux)

sucre en poudre

Préparation

1 Couper les noisettes en deux. Inciser les fruits secs dans l'épaisseur.

2 Rouler la pâte d'amandes sous la main pour en faire des boudins d'1/2 cm de diamètre environ. Couper les boudins en morceaux de la taille des fruits.

3 Farcir les fruits secs. Assembler deux amandes avec une boule de pâte. Faire de même avec les noix.

4 Rouler les fruits dans une assiette de sucre en poudre. Les poser sur une grille.

Pour finir, mettre un peu d'eau à bouillir dans une casserole. Poser la grille sur la casserole et laisser les fruits sécher à la vapeur 5 minutes de chaque côté. Le sucre fond et donne un aspect brillant.

Fruits déguisés



À déguster sans modération!!!

Présentation des vœux
à la population
Mercredi 15 Janvier
à 19h
Au COMPLEXE